



10674268175

Concours / Examen : ..Sergent SPP.....  
Session : ..2024..... Type : ..interne.....  
Spécialité : .....  
Epreuve : ..Compte-rendu opérationnel.....

Caporal-chef Michel ALLO  
Centre de secours de LAFLOTTE

A l'attention du chef de centre de LAFLOTTE  
Capitaine PERRIER

A Laflotte, le 8 mars 2024

Objet : compte rendu intervention au 8 grande rue à Laflotte

Le vendredi 8 mars 2024 à 10h40, je suis engagé pour un feu d'habitation au 8 grande rue sur la commune de Laflotte. Je suis en qualité de chef du binôme d'alimentation sur le FPTSR Laflotte, avec comme équipier le Secour Plate. Sont également engagés sur cette intervention l'EPA, le VSAV 1 et le chef de groupe de Laflotte. Lors de ma mission d'alimentation de l'engin, l'indisponibilité d'un poteau d'incendie à entraîner un retard dans l'exécution de ma mission, propageant le sinistre à une autre pièce de l'appartement.

A l'arrivée du FPTSR sur place, l'incendie est confirmé car des flammes sortent par les fenêtres d'un appartement au rez-de-chaussée d'un immeuble de 4 étages sur rez de chaussée. Je reçois deux missions de mon chef d'après, l'adjudant-chef Bulle : l'établissement d'une division d'alimentation au pied du bâtiment puis l'alimentation de l'engin.

..1./3..

## NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Lors du transit sur l'intervention, l'adjudant-chef Bulle me demande de repérer les points d'eau sur le parcellaire. Je choisis le poteau numéro 3, situé grande rue qui se trouve être le plus proche de l'implémentation de l'engin, à 100 mètres à l'est, pour réaliser ma deuxième mission. Mais je me rend compte de son indisponibilité lorsque mon équipier ne réussit pas à le purger. Par ailleurs, une tierce personne m'informe que ce poteau a été vandalisé plusieurs jours avant.

Je décide alors d'alimenter l'engin sur le poteau n° 4, situé à l'angle de la rue d'Ansoicourt et de la Grande rue, à 120 mètres à l'ouest du FPTSZ. Ma mission d'alimentation de l'engin a mis plus de temps que prévu car l'hydrant choisi dans un premier temps ne fonctionnait pas. Nous nous sommes alimentés sur un poteau situé à plus de 200 mètres de notre emplacement.

Le retard engendré par cette pénurie d'eau, souligné par mon chef d'agrès, a provoqué la propagation du feu à une autre pièce de l'appartement. En effet, faute d'eau à son moyen hydraulique, le porte-lance du binôme d'attaque, le caporal-chef Craze, ordonne le repli vers l'extérieur, retardant ainsi la phase d'attaque.

Pour résumer, le retard dans l'alimentation du dispositif hydraulique a mené à une propagation du sinistre. Par chance, le feu ne s'est pas développé dans les étages supérieurs et n'a fait aucune victime. Pour ma part, j'aurais dû faire remonter à mon chef d'agrès le problème auquel j'étais confronté. Il aurait ainsi pu en informer le chef du binôme d'attaque et aurait ajusté le débit à la lance en attendant une alimentation pérenne de l'engin.

D'autre part, il est écrit dans le guide de techniques opérationnelles "établissements et techniques d'extinction" que le suivi, la maintenance .2.1.3.

ainsi que l'information au service d'incendie et de secours de l'indisponibilité ou la dégradation incombent à la commune. L'information de cet hydrant hors service m'aurait alors dirigé vers l'autre poteau et ainsi fait gagner du temps sur ma mission.

En outre, il serait important de transmettre à la commune le numéro du poteau hors service afin qu'une vérification de l'ensemble des hydrants soit réalisée. L'information doit aussi être remontée aux équipes de garde par éviter qu'un autre incident ne se reproduise ainsi qu'au service prévision-prévention.

Caporal - Chef Michel Allo.

